

Madame la Ministre,

En 2024, nous vous alertions déjà. Aujourd'hui, l'heure n'est plus à l'inquiétude, mais au cri d'alarme. En tant qu'actrices et acteurs des arts vivants en Fédération Wallonie-Bruxelles — artistes, autrices et auteurs, pédagogues, équipes et directions de lieux culturels, professionnel·les de la création, de la production, de la diffusion et de la transmission — nous assistons, impuissants et terrifiés, à l'asphyxie programmée de l'asbl Emile&Cie qui porte le catalogue de Lansman Editeur.

Le couperet est tombé : incapable de voter un budget à l'équilibre sous le poids de la nouvelle convention, l'association a dû donner un préavis à titre conservatoire à ses deux seuls salariés. Les conséquences sont immédiates et dramatiques : les projets sont suspendus, les auteurs en recherche d'autres éditeurs et l'image de marque d'une maison qui s'est construite au fur et à mesure des années est ternie au niveau international.

L'édition théâtrale n'est pas un produit de masse, c'est un artisanat d'intérêt public. Vos prédécesseurs l'avaient compris en refusant d'enfermer les dramaturges wallons et bruxellois dans un ghetto géographique. C'est en s'ouvrant au monde, en publiant notamment pour la première fois en Occident le Prix Nobel Gao Xingjian depuis le village de Carnières, que Lansman Editeur a pu porter les auteurs belges dans son sillage, sur trois continents. Lansman n'est pas une simple structure, c'est le premier souffle de nos textes, le passeur de nos voix, une grande maison.

Avant la création des éditions, il se disait, en dehors des frontières, qu'il n'y avait pas de dramaturges en Belgique. Lansman Editeur s'est fait passeur de nos textes, les diffusant aux quatre coins du monde, entraînant leur création, leur traduction, leur diffusion. Aujourd'hui, on reconnaît que la Fédération Wallonie-Bruxelles est prolifique en auteurs.

On ne peut gérer la culture en restant déconnecté du terrain. Pour sauver Lansman de la disparition, il ne faut pas de grands discours, mais des actes politiques immédiats. Nous demandons trois corrections urgentes à la convention actuelle :

- **Le retour de l'oxygène financier** : Restituer les 25 000 euros de subventions "hors cadres" tenant compte de la spécificité de l'édition théâtrale supprimés dans la convention 2024-2028. La maison reçoit aujourd'hui — malgré l'ajout de frais de gestions et l'indexation dont ont bénéficié tous les éditeurs conventionnés — moins qu'en 2018, ce qui condamne une structure déjà fragile.
- **La fin des quotas contre-productifs** : Supprimer l'obligation de publier 10 auteurs belges par an. Le talent ne répond pas à des critères administratifs. Il n'y a pas toujours 10 textes nationaux d'excellence chaque année prêts à être publiés. Forcer ce chiffre fragilise artificiellement le calendrier éditorial et dévalue la création belge elle-même.
- **La libération du calendrier administratif** : Abolir l'obligation d'annoncer en janvier et en juillet les publications à venir. L'édition théâtrale exige de la souplesse, de la réactivité face à l'émergence d'un texte. On ne planifie pas le coup de cœur artistique sur calendrier bi-annuel.

Madame la Ministre, les choix budgétaires traduisent une vision politique. Le catalogue de Lansman Editeur, fondé en 1989 — et géré depuis 2012 par l'asbl Emile&Cie— est précieux. Le laisser disparaître entraînerait la perte d'un fonds qui constitue un véritable patrimoine francophone. Cette disparition aurait également des répercussions sur les associations et les écoles, et surtout sur la mouvance des arts de la scène qui puise dans ce fonds matière à (re)création, comme on a encore pu le voir à Avignon cette année.

Nous vous demandons de reconsidérer d'urgence les mesures prises et de nous recevoir-avant que le rideau ne tombe définitivement sur l'asbl Emile&Cie et le label Lansman Editeur. Le temps presse, les préavis du personnel courent.

Dans l'attente d'un geste fort et salvateur de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Suivent les signatures